

## 2- La philosophie du chéhabisme

Le concept de chéhabisme a été utilisé pour la première fois en 1960 par le grand journaliste libanais Georges Naccache<sup>(123)</sup> au cours de l'une de ses conférences au Cénacle libanais intitulée «Un nouveau style: le chéhabisme». Le chéhabisme en tant que style de gouvernement couvre la période de 1958, date de l'élection du président Chéhab, à 1970, date de l'échec du candidat chéhabiste Elias Sarkis à l'élection présidentielle et la victoire du candidat soutenu par le Helf<sup>(124)</sup> Sleiman Frangié.

Le chéhabisme en tant que style de gouvernement, en quoi est-il une philosophie ? Et qu'entendons-nous par la philosophie du chéhabisme ?

Le président Chéhab n'est pas un philosophe au sens que nous l'entendons pour Platon, Hegel, Kant, Sartre, ou Habchi. Le chéhabisme est plutôt une école de pensée politique. Les chéhabistes sont les personnes qui adhèrent aux idées politiques de cette école.

Fadel Saïd Akl précise dans «La philosophie du chéhabisme» en 1964 que: «la philosophie dont je parle, est la relation du citoyen avec son existence et la relation du responsable politique avec ce dernier.<sup>(125)</sup>» La philosophie du chéhabisme est donc une conception de l'Homme en face de la réalité et une conception du gouvernement de la Cité. Et Akl continue: «Cet homme (Fouad Chéhab) avant tout autre personne a réussi avec une ingéniosité visible à conférer au gouvernement au Liban une vision philosophique. Cette philosophie(...) est une science de la vie, une connaissance de l'Homme, une exploration de la Raison et du cœur, une prise de conscience de la réalité, une valorisation de l'espace, et une transcendance de l'Être

(122) Jacques NANTET, *Histoire du Liban*, préface de Maurice Duverger, éditions de Minuit, Paris 1963, p. 341. (342 pages)

(123) Fouad Boutros écrit dans un article paru dans *L'Orient – Le Jour*, le 10 mai 1972, à l'occasion du décès de Georges NACCACHE: "Avec lui disparaît une philosophie du journalisme et une éthique qui en ont fait la figure de proue et le maître à penser de toute une génération avide de s'exprimer et de prendre position sur les problèmes de l'heure." Fouad BOUTROS, " *Ecrits Politiques*" Editions Dar An-Nahar, Beyrouth, 1997, p. 27 (199 pages).

(124) Le Helf comprenait Raymond Eddé, Pierre Gemayel et Camille Chamoun.

(125) Fadel AKL, *La philosophie du chéhabisme*, (en arabe) Publications Dar Al Akl, 1<sup>ère</sup> édition, Beyrouth 1964, p. 27, (443 pages)

humain<sup>(126)</sup>.» L'homme-individu n'était pas traité seulement comme un moyen mais comme une fin.

Pratiquée au domaine de la politique, la philosophie du chéhabisme «a redonné une nouvelle vision à la cause libanaise en général, et à la Constitution, à la Nation, à la Patrie, à l'Etat, à la démocratie, à l'entité nationale, à la communauté, à la citoyenneté, à l'armée, au Pacte national de 1943, à la politique étrangère, à l'économie, à la construction, et à la société politique en particulier.»<sup>(127)</sup>

Fouad Najjar écrit sous le titre de «le philosophe d'un Etat pour les causes de l'Homme»: «Dès que le président Chéhab accéda au pouvoir, il devint le philosophe de l'Etat, il se hâta pour mettre en place un programme à visage humain, à travers lequel il visait à résoudre tous les problèmes du citoyen libanais.»<sup>(128)</sup>

Michael Hudson constate que pour la première fois, la présidence de la République est devenue la source d'une philosophie nationale. «L'Etat «uni» auquel aspire le chéhabisme, émane de l'idée d'union par la participation de tout les Libanais à un même projet collectif, qui nécessite une volonté collective. Chéhab est l'incarnation, le symbole et le garant de cette volonté collective qu'il a tenté de réaliser dans une nouvelle application du Pacte National, basée sur l'unité du peuple, et canalisée à travers un régime démocratique sauvegardé par l'armée.»<sup>(129)</sup>

Pour comprendre l'essence de la philosophie du chéhabisme nous exposerons dans cette partie les convictions personnelles du général Chéhab ; sa relation avec le Père Lebrez ; sa vision du développement et sa compréhension du système politique libanais.

### a- Les convictions personnelles du président Chéhab.

La carrière militaire du président Chéhab lui a permis de constituer une connaissance profonde et importante des différentes régions du Liban, de leurs caractéristiques géographiques, et humaines, et surtout de leurs besoins économiques et sociaux. En tant que militaire, Chéhab a servi dans l'armée dans la plupart des régions libanaises, et y restait plusieurs

(126) Fadel AKL, *La philosophie du chéhabisme*, op.cit.p.28

(127) Ibid, pp. 42-43

(128) Cité par Toufic KFOURY, *Le chéhabisme et la politique de la décision* op.cit. p. 398

(129) F. BUSTANI, cité par Nawaf KABBARA, op.cit. p. 195

semaines et parfois plusieurs mois<sup>(130)</sup>. Pour ces raisons, le président Chéhab était conscient plus que tout autre président de la situation du Liban et des souffrances des Libanais. L'histoire de la tribu Dandache de Hermel qui remonte à 1952, montre à quel point le général était conscient des besoins et des revendications socio-économiques des Libanais.

Le dialogue du «général» avec les chefs de la tribu Dandache a laissé un profond impact dans l'esprit du «président» au cours duquel ils lui ont dit: «Comment voulez-vous, que nous prenions conscience de l'existence de l'Etat dans nos régions qui souffrent du manque d'eau, et d'électricité, de l'absence des routes, du téléphone, des hôpitaux, et des projets de développement.(...) Nous vivons comme des étrangers dans notre propre pays. C'est pour ces raisons que nous nous soulevons contre l'Etat et que nous transgressons les lois...»

Bassem El Jisr rapporte que ces propos ont engendré chez le président Chéhab des sentiments de compassions envers les nécessiteux et la volonté de construire un Etat juste et moderne.<sup>(131)</sup>

Quant aux lectures de Chéhab, la grande partie était dans les livres et les journaux français. A travers sa lecture permanente du «Témoignage Chrétien» français, porte parole de la branche progressiste dans l'Eglise catholique, le président Chéhab a réussi malgré une descendance noble et une carrière militaire, à s'ouvrir intellectuellement au courant occidental de la justice sociale que nous pouvons qualifier de courant social démocrate chrétien.

Ainsi, il fit appel à un prêtre français, le père Louis Lebret qui avait fondé un institut connu internationalement chargé d'effectuer des études sur les problèmes sociaux dans les pays du Tiers Monde et d'y proposer des solutions, pour étudier la situation socio-économique au Liban. Il a été mentionné que le président avait dit que: (...) «les Libanais n'accepteront jamais l'idée de progrès et de développement que si elle est apportée par un ecclésiastique catholique chargé par le Pape, ce n'est qu'à ce moment, qu'ils l'aborderont de façon positive.»<sup>(132)</sup> Et Bassem El Jisr rapporte d'après un dialogue avec Chéhab au cours duquel il lui confie: «... si j'avais fait appel à un expert économique arabe, américain ou anglais, les maronites libanais auraient sûrement refusé.»<sup>(133)</sup>

(130) Wakim BOU LAHED, *Fouad Chéhab, le président et le commandant*, op.cit. pp. 23-24.

(131) Bassem EL JISR, *Fouad Chéhab*, op.cit. p. 45

(132) *Al marounia al siyasiat*, p. 58.

(133) Bassem EL JISR, *Fouad Chéhab*, op.cit. p. 80.

Le président Chéhab n'a adhéré à aucune des idéologies politiques qui existaient au Liban, dans la région ou dans le monde. Mais il avait des convictions profondes et essentielles qu'il pratiquait dans sa vie publique et privée et influençaient énormément sa vision de la Chose publique. Ces convictions émanaient d'après ceux qui l'ont connu d'une foi profonde, du respect de la personne humaine et du refus de la violence.

En effet, les convictions du président émanaient de sa foi religieuse, et se sont renforcées et développées avec les idées du courant social démocrate chrétien qui est né en France après la seconde guerre mondiale et qui prônait une troisième voie entre le socialisme et le capitalisme. Son appel à l'expertise du père Lebret, le prêtre catholique dans le domaine du développement socio-économique, pour évaluer les capacités du développement du Liban «montre sa conviction et sa croyance dans les idées<sup>(134)</sup> du courant social démocrate.»<sup>(135)</sup>

#### b- Le président Chéhab et le père Lebret

Le président Chéhab, a adhéré à la philosophie du père Louis Joseph Lebret, directeur de l'I.R.F.E.D (Institut de Recherche et de Formation En vue du Développement), qui prônait une «économie à visage humain»<sup>(136)</sup>, capable de favoriser le développement continu, et la redistribution de la richesse en vue de réduire les clivages d'inégalités aussi bien sur le niveau social que régional.

Le président Chéhab a considéré que les inégalités socio-économiques sont la source principale des troubles et des tensions politiques, et constituent la principale problématique à régler. Ainsi, pour trouver une solution aux inégalités socio-économiques, le chéhabisme a évalué comme étant urgent de développer une nouvelle philosophie politico-sociale et de l'appliquer.

En réalité, la stratégie de la philosophie chéhabiste était d'édifier un partage équilibré du pouvoir, et une répartition égale de la richesse nationale entre les classes, les régions et les différents groupes sociaux de la société libanaise. Ceci au sein d'un ordre socio-politique moderne, libéral et démocratique. Et pour y accéder, il faudrait «favoriser une répartition plus égale de la richesse, et des services publics sur le plan social et régional. Redéfinir la

(134) " Plusieurs considèrent dit Bassem El Jisr, que l'appel du président pour la justice sociale ne peut être dissocié de la précarité qu'il avait subie dans son enfance» Bassem EL JISR, *«Fouad Chéhab»*, op.cit. p.88

(135) Bassem EL JISR, *Fouad Chéhab*, op.cit. p. 78.

(136) Expression de Georges CORM

conception de l'Etat, approfondir la relation entre le système politique et la société civile, en encourageant chaque citoyen à prendre part à l'élaboration et l'exécution de projets communs à l'échelle nationale<sup>(137)</sup>».

La planification est pour le président Chéhab une étape capitale dans la construction des Etats. Il développa cette conviction d'après son éducation militaire, et sa connaissance de ce qui se faisait en France après la seconde guerre mondiale. Ainsi, comme le général De Gaulle a eu recours au planificateur Jean Monnet<sup>(138)</sup> pour reconstruire la France après la guerre, le président Chéhab a fait appel à l'expertise du prêtre français Lebret pour reconstruire le Liban après la crise de 1958. «Les Libanais dit Chéhab, se méfient de la justice sociale, du socialisme et du progrès, mais ils les acceptent d'un homme de religion car ils sont habitués aux sermons et aux discours religieux<sup>(139)</sup>».

Le système politique libanais «pourri» a besoin d'une planification publique et générale pour stimuler la croissance économique et sociale, pour réformer l'administration, pour développer les régions périphériques, dans le but de renforcer l'idée d'un Etat unitaire et de l'appartenance à une Patrie. Le président Chéhab a refusé de commencer son mandat avant la mise en place d'une stratégie de développement équilibrée et harmonisée entre les régions et les communautés<sup>(140)</sup>.

La première relation entre le président Chéhab et le père Lebret à un caractère professionnel. Ce dernier a occupé le poste de conseiller économique principal auprès du président Chéhab de 1958 à 1964. Et entre le 6 Mars 1959 et le 26 Avril 1964, Lebret est venu 25 fois à Beyrouth dans des visites de travail, vingt d'entre elles sont réparties généralement sur une année entre 1960 et 1963<sup>(141)</sup>.

Durant cette période, le père Lebret a fait de son mieux pour le Liban allant jusqu'à refuser en 1960 l'appel de plusieurs Etats étrangers, et sacrifiant sa vocation d'instituteur au sein de l'IRFED.

Le père Lebret a consacré presque toute sa vie active aux questions de

développement. La grande partie de ses œuvres monumentales traite des problèmes sociaux et économiques et sont influencées par la tradition chrétienne du thomisme et par le marxisme. Kamal Joublatt l'a qualifié dans ses Mémoires de «prêtre rouge<sup>(142)</sup>».

Le père Lebret a eu comme maître à penser l'économiste français François Perroux<sup>(143)</sup>. «Il incarne pour le dominicain le domaine de l'économie jusqu'à la fin de sa vie, le socle théorique de sa propre pensée dans ce domaine. Il est également le symbole de l'économie moderne pour beaucoup de jeunes intellectuels libanais (la génération des moins de quarante ans en 1958) qui participent à l'aventure de la planification chéhabiste<sup>(144)</sup>».

En 1963, Lebret publia une de ces œuvres théoriques «Pour une civilisation solidaire» dans laquelle il traite des grandes idéologies du siècle, telles le communisme, le capitalisme, et des problèmes relatifs au milieu ouvrier et campagnard d'après une perspective chrétienne générale<sup>(145)</sup>.

Cependant, ce sont ses œuvres scientifiques autour du développement qui lui permirent d'être connu en France et dans le monde entier. Sa vision du développement qu'il décrit dans «Dynamique concrète du développement<sup>(146)</sup>» a été pratiquée au Liban entre 1959 et 1964.

L'idée principale du livre considère que le développement ne devrait pas être une fin en soi, mais son but essentiel est le luxe (meilleure existence) de la communauté humaine. La fin du développement est de favoriser la croissance économique, sociale, sanitaire, culturelle, morale, civile et l'élimination du déséquilibre culturel qui reste l'obstacle capital devant le progrès des peuples sous-développés.

Répondant à une demande d'explication du président Chéhab des bases sur lesquelles la première mission de l'IRFED a été dirigée, le père Lebret précise la finalité du développement dans un communiqué envoyé en septembre 1960 dans lequel il explique que «(la fin du développement) est la série des étapes traversées par les différents groupes d'un peuple d'une situation de moindre humanité à une situation plus humanitaire<sup>(147)</sup>».

(137) Nawaf KABBARA, *The Chehabism in Lebanon: The Failure of an Hegemonic Project 1958-1970*, PHD, Philosophy-Politic, in University England of Essex, 1988 pp. 109-110-111

(138) Cf. Philippe MIOCHE, *Le Plan Monnet, genèse et élaboration 1941-1947*, Publications de la Sorbonne, 1987.

(139) Wakim BOU LAHED, *Fouad Chéhab, le président et le commandant*, op.cit. p. 45

(140) Idem

(141) Mission IRFED, Archive de la fondation des archives nationales, Beyrouth, Immeuble Piccadilly.

(142) Kamal JOUBLATT, *Voilà, mon testament*, Première édition, stock, Paris, 1978, traduit par la fondation Al watan al arabi, p. 71.

(143) Cf. François PERROUX, *L'Economie du XXIème siècle*, PUF, 3ème édition., 1969.

(144) Jean-Marc FEVRET, *L'influence française sur la politique économique Libanaise au temps du Chéhabisme (1958-1964)* MASTER 2 de Sciences Politiques, Université de Marne-La-Vallée 2005-2006, non publié p. 33

(145) Louis LEBRET, *Pour une civilisation solidaire*, Editions Ouvrières, Paris, 1963.

(146) Louis LEBRET, *Dynamique concrète du développement*, Editions Ouvrières, Paris 1961

(147) Mission IRFED, op.cit.

La fin du développement pour lui, est la réalisation des capacités potentielles de l'humanité. Quand l'homme aura satisfait tous ses besoins, on pourra parler de développement général. Ce dernier s'accomplit à travers une harmonisation entre le secteur public et le secteur privé. Le président Chéhab a mentionné dans une lettre adressée au père Lebret le 10 novembre 1965 une «croissance sociale basée sur le libéralisme moderne, c'est-à-dire un libéralisme dirigé<sup>(148)</sup>».

En réalité, la planification qui a été pratiquée au Liban a pris en considération l'importance du secteur privé dans le pays, en l'impliquant dans le processus de développement. Dans ces conditions, selon le père Lebret, le Liban conserverait sa tradition libérale et se mettrait sur les rails du développement. «Le Liban n'est pas un pays socialiste et ne le sera pas. Il est d'une importance cruciale que le secteur privé jouisse de son rôle.»<sup>(149)</sup> Et précise encore que «de développement est un processus commun, dans lequel le secteur privé joue un rôle important et sans ce dernier la planification est impossible.»<sup>(150)</sup>

### c- La vision chéhabiste du développement

Le rapport de la mission IRFED est venu confirmer l'idée du président Chéhab et de plusieurs penseurs avant lui à savoir que les conflits et les tensions politiques et confessionnelles au Liban ont pour principale cause le sous-développement socio-économique et le déséquilibre de croissance entre les classes sociales et les différentes régions.

«Le miracle libanais», et le développement visible d'une partie de la capitale cachaient des situations économiques et sociales dangereuses: d'une croissance démographique entre 2,3% et 2,7 %, à un important exode rural ; d'une large immigration, au monopole économique de la capitale, au déséquilibre du pouvoir d'achat entre les Libanais, au privilège du secteur des services sur les secteurs agricole et industriel, en dépit de la moitié des Libanais qui travaille ou vit de l'agriculture. Une des révélations de ce rapport est que: «le déséquilibre du pouvoir d'achat et de la qualité de vie entre les régions campagnardes et les quartiers populaires dans les villes, qui regroupe une population à majorité sunnite et chiite est criant par rapport au pouvoir d'achat et à la qualité de vie de la bourgeoisie et des

classes moyennes vivant dans Beyrouth, et dans les villes et les villages à majorité chrétienne.»<sup>(151)</sup>

La mission de l'IRFED ne s'est pas réduite au premier rapport mais elle a été chargée une deuxième fois en 1961 dans le but de proposer les solutions réelles, les projets et les lois nécessaires à la réalisation du développement socio-économique général du Liban. Chéhab va consacrer la durée restante de son mandat pour réaliser la stratégie et les projets du développement socio-économique que la mission IRFED allait proposer.<sup>(152)</sup>

Le père Lebret a remis un rapport résumé en deux parties qui contient une étude générale sur les capacités matérielles et humaines du pays. Ainsi qu'une étude sur les besoins des différentes régions pour accéder à un degré de développement satisfaisant. Ce rapport a voulu mettre fin à l'improvisation et à l'anarchie dans la construction et dans l'exécution des projets sur tous les niveaux, et à l'ingérence des leaders politiques qui privilégient leurs intérêts privés à l'intérêt public. Le rapport de l'IRFED a été un tournant historique car il a mis les bases pratiques de la pensée de tout développement général et équilibré.

Les centres de polarisation étaient l'axe central autour duquel se développait la vie sociale, les communications et les administrations gouvernementales. Cette polarisation va préparer à une décentralisation de manière à favoriser le développement.<sup>(153)</sup>

Le problème social était le souci principal du président Chéhab, et les principales manifestations de ce problème étaient l'exode des habitants des campagnes vers les villes dans une quête de travail et de meilleure vie, à côté de leur regroupement dans les banlieues et les quartiers des villes dans des situations de logement et sanitaires inacceptables. Ainsi, il pratiqua une politique sociale exécutée sur des étapes, sous forme de stratégie quinquennale, dans le but de développer les campagnes pour emmener leurs habitants à y rester en leur fournissant des conditions de vie dignes de ce nom.<sup>(154)</sup>

L'un des motifs de l'intérêt du président Chéhab pour le développement des régions éloignées et des campagnes était sa prise de conscience et sa conviction que les causes de la crise de 1958 et du soulèvement des musulmans contre l'Etat étaient des causes essentiellement sociales en plus

(148) Malsagne STEPHANE, *Le chéhabisme sous la présidence de Fouad Chéhab*, op.cit. pp 33-34.

(149) Mission IRFED, op.cit.

(150) Ibid.

(151) Bassem EL JISR, *Fouad Chéhab*, op.cit. p.51

(152) Idem

(153) Mission IRFED, op.cit.

(154) Bassem EL JISR, *Fouad Chéhab*, op.cit. p. 103

des causes politiques, idéologiques et confessionnelles.<sup>(155)</sup>

Il fonda dans la première année de son mandat, l'office du développement social pour s'occuper des orphelins, à côté de centre sociaux régionaux qui se chargeaient d'effectuer des études sur les problèmes sociaux locaux, et d'entraîner les habitants de ces régions sur l'assistance et l'aide sociale. Ce bureau contenait un grand nombre de volontaires, et l'une de ces principales missions était l'encouragement du travail manuel et de la production artisanale locale.<sup>(156)</sup>

En outre, le souci social ne fut pas uniquement tourné vers les campagnes et les régions périphériques, mais il a inclus les banlieues des grandes villes, et notamment la banlieue sud de Beyrouth, où se groupaient une dizaine de milliers de réfugiés venus des montagnes, des réfugiés palestiniens et des travailleurs étrangers dans des conditions misérables, allant jusqu'à appeler la banlieue de «ceinture de misère».<sup>(157)</sup>

Beyrouth et les grandes villes du Liban étaient ceinturées par la misère, et les classes moyennes des villes avaient un bas niveau de vie, de même les revendications ouvrières et syndicales étaient très intenses à la fin des années cinquante.

L'une des initiatives sociales du président Chéhab pour résoudre le problème social fut l'augmentation du niveau minimal du salaire de 94 à 125 Livres Libanaises, et la fondation d'une organisation chargée de poursuivre le problème des salaires et sa relation avec la cherté de la vie. Comme il promulgua une loi relative aux travailleurs étrangers pour protéger la main d'œuvre nationale.

Naturellement ces réformes ont été bien accueillies par les syndicats ouvriers. Mais elles ont été refusées par les patronats et la bourgeoisie commerçante.<sup>(158)</sup>

#### **d- La compréhension chéhabiste du système politique libanais**

Le président Chéhab a remarqué que la société libanaise était une société troublée, dans une étape de transition, traversée par l'individualisme aigu et le confessionnalisme. Cet individualisme confessionnel reviendrait à la longue occupation du pays qui a favorisé la protection individuelle à

(155) Kamal JOUNBLATT, *Voilà, mon testament*, op.cit. pp. 101-102.

(156) *Ibid.*, pp. 103-104.

(157) Bassem EL JSR, *Fouad Chéhab*, op.cit. p. 70.

(158) *Ibid.* p. 104

laquelle le Libanais a eu recours lors de l'absence des organes de sécurité nationale. «Il est naturel que cette nécessité prenne un aspect religieux, lorsque la communauté constitue un groupement alternatif et acceptable, capable de faire face à l'agressivité de l'étranger. Puisque, dans les moments de danger, l'individu ne se sent en sécurité qu'au sein de la communauté qui partage ses convictions religieuses et ses sentiments.»<sup>(159)</sup>

Ainsi, avec l'éloignement entre les citoyens et l'affaiblissement du pouvoir, le libanais s'est habitué à confronter lui-même ses problèmes ou à travers son appartenance primaire, sans recourir à l'autorité de l'Etat. Le chéhabisme a compris que la naissance du sens civique et de l'entente nationale sont confrontées à des obstacles qu'il faudrait franchir de manière élaborée. Et que les différentes classes de la population sont concernées par les biens produits par l'économie nationale. Ainsi l'Etat chéhabiste a cherché à réduire les clivages entre la qualité de vie des différentes classes, en vue de les éliminer, en insistant sur le développement des régions périphériques.<sup>(160)</sup>

En même temps, le chéhabisme se caractérise par la limitation du libéralisme de la société libanaise qui consacre le droit individuel. Cette limitation se concrétise à travers un ensemble de décisions et de mesures pour canaliser les initiatives privées et les intérêts individuels et anarchiques. L'Etat s'est imposé comme administrateur précisant la place et le but de chaque effort personnel. Le chéhabisme a cru à travers l'unité de ses citoyens en la mission de l'Etat qui ne peut se réaliser qu'à travers un développement général et équilibré. La politique de planification qui a été pratiquée pour stimuler le développement conserva le principe du libéralisme économique.

D'après ce principe, la stratégie chéhabiste a donné une plus grande efficacité à l'Etat pour pouvoir évaluer et ajuster la distribution des biens nationaux. Les titres de «coordination et de collaboration entre les ministères sur les bases d'une stratégie commune, de la réforme administrative et du développement des organes de décentralisation» «qualifient le style chéhabiste dans la quête des élites dans le but de leur permettre de remplir leur rôle, ce qui a conféré une dynamique au gouvernement et une énergie à ses organes administratifs. Cette politique a permis aux élites d'accéder aux hautes postes de l'Etat et aux grandes responsabilités publiques. Le président Elias Sarkis n'a pas été le premier de ces élites et ne sera pas le dernier.»<sup>(161)</sup>

(159) Toufic KFOURY, *Le chéhabisme et la politique de la décision....* op.cit. p. 122

(160) *Ibid.*, pp. 122-123.

(161) Toufic KFOURY, *Le chéhabisme et la politique de la décision....* op.cit. p. 124

L'intérêt pour le dérèglement social qui touche le fin fond de l'entité nationale, provient de la croissance apparente du secteur bancaire et commercial en dépit de ses répercussions positives sur la stabilisation monétaire et l'augmentation du PIB. De même, nous ne pouvons pas considérer cette croissance comme stable et constante parce qu'elle résulte des tensions et de l'inégalité entre les secteurs participant aux cycles économiques. Sans déroger à l'efficacité de l'initiative individuelle, la politique chéhabiste n'a pas hésité à intervenir de manière directe, et à occuper un rôle capital quand il s'agissait d'une question qui entravait la constitution naturelle, matérielle ou culturelle du pays.

De plus, elle a construit des organes ayant pour rôle d'effectuer des études permettant à l'Etat de connaître la situation véritable du pays, et de contourner les fausses estimations qui mènent à la perte d'énergie et de temps.<sup>(162)</sup>

Quant au niveau politique, le président Chéhab se posait la question sur l'essence de la démocratie libanaise, et à cette question répond un des piliers du chéhabisme en 1960: (...) nous nous flattons de l'être. Nous croyons l'être. Et peut-être bien que dans un certain sens, nous le sommes en effet (...) le Liban apparaît comme le dernier flot de la liberté, et le dernier refuge de la libre critique et de la libre expression. Que notre démocratie soit assez singulière, qu'elle repose encore essentiellement sur des structures féodales et tribales qu'il lui manque la base même de tout régime parlementaire: des idéologies politiques représentées par des partis organisés à l'échelle nationale.<sup>(163)</sup>

La démocratie libanaise n'a pu survivre qu'en raison d'un système de négociation qui a abouti à la remise des affaires de l'Etat et des conflits du pouvoir entre les mains d'un seul homme. Ceci a été imposé par l'édifice socio-politique de cette démocratie, qui se caractérise par les divisions communautaires qui ont empêché la mise en place de partis politiques parafessionnels à l'échelle nationale.

Ce cumul historique qui a mené à l'amplification du pouvoir présidentiel et qui a fini par devenir énorme, reste antérieur à 1958. Cette augmentation du pouvoir du président de la République n'a pas été atteinte par la violence ou par une prise du pouvoir par la force, ou engendré par des conditions extraordinaires, mais elle a été le fruit des pressions relatives aux nécessités profondes reliées à la construction du pays même. Ce qui a donné naissance

(162) Toufic KFOURY, *Le chéhabisme et la politique de la décision*..., op.cit. p. 124

(163) Georges NACCACHE, op.cit. p. 391

à un pouvoir, non «...pas de plus en plus personnel mais symbolisé par une seule personne.»<sup>(164)</sup>

### 3 – Les principes du chéhabisme

Le président Chéhab ne possédait pas une théorie générale de la politique et de la sociologie. Ses convictions étaient un ensemble d'idées acquises par ses différentes lectures, ses prises de positions et par les événements réels qu'il a vécus.

Cependant, l'absence de telles théories ne veut pas dire que l'exercice direct de la politique était une simple réaction aux situations qui se présentaient ou une improvisation. Parce que, les critères de cet exercice se basaient sur une appréhension morale de la politique, d'un côté, et de la prédominance de l'idée de l'Etat et de ses intérêts, de l'autre.

Le président Chéhab avait une vision humaniste de la société, était épris de justice, et rangé du côté du développement comme il le comprenait. Son mandat présidentiel se différencie des autres mandats présidentiels par plusieurs caractéristiques. L'une de ces caractéristiques est la personnalité non-politique du président Chéhab, sa relation atypique avec le milieu politique, son style de gouvernement, ses principes relatifs à la Nation, aux problèmes sociaux qui se sont traduits en projets et en réalisations effectués sous son mandat. Ces principes se sont regroupés sous l'étendard du «Nahg» et tout ceux qui les ont intériorisés ont été appelés les «nahgistes».

Nous pouvons énumérer les principes du «Nahg» comme suit:

#### a- L'indépendance et la souveraineté

Le président Chéhab a toujours été attaché à l'indépendance et à la souveraineté nationale, en tant que commandant de l'armée et en 1958 quand il décida de tourner les canons vers les marines lorsqu'ils accostèrent sur Beyrouth sans la prévention ultérieure de l'armée. «Certains libanais considéraient les forces américaines comme une armée d'occupation, et un groupe d'officiers d'état-major décida de résister à notre intervention, écrit Robert Murphy. Nos fusiliers marins, après leur débarquement à l'aéroport de Beyrouth, gagnèrent la ville par l'unique route qui y conduisit sans se rendre compte qu'une douzaine de chars y avaient été disposés avec ordre de tirer sur nos hommes. McClintock<sup>(165)</sup>, l'apprenant à la dernière

(164) Toufic KFOURY, *Le chéhabisme et la politique de la décision*..., op.cit. pp. 206-207

(165) Robert McClintock, ambassadeur des États-Unis à Beyrouth.

minute, entra aussitôt en contact avec le général Chéhab et le convainquit de se rendre auprès de cette unité de chars avec l'amiral Holloway<sup>(166)</sup> (...) Chéhab, arrive sur les lieux, donna l'ordre de ne pas faire feu et un accrochage tragique fut évité de peu.<sup>(167)</sup>

Le président Chéhab insista pour que son unique réunion avec Nasser tienne lieu sur la frontière syro-libanaise et non dans la Capitale. La discussion entre Chéhab et Nasser, débouche sur un accord verbal qui tourne la page des conflits et épreuves de force qui avaient masqué les relations libano-égyptiennes. Le président libanais s'engage à ne pas prendre parti contre la R.A.U. ni à essayer de la contrecarrer sur la scène régionale et internationale, et à suivre sur le plan de la politique étrangère une ligne de stricte neutralité, à revenir en quelque sorte à ce qui avait été l'option du Destour.

Il exige, en revanche, que l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité et l'inviolabilité territoriales du Liban, ainsi que sa dignité, soient scrupuleusement respectées. A l'issue du sommet, un communiqué conjoint en trois points est publié. Les deux pays expriment leur «souci de raffermir les liens de fraternité et de collaboration fructueuse» qui les unissent et de «consolider leur indépendance, souveraineté et intégrité territoriale» respectives «dans le cadre du Pacte de la Ligue arabe et de la Charte des Nations unies»; ils soulignent la nécessité «de renforcer la solidarité arabe, d'appuyer et de défendre la cause des Arabes»; enfin, ils font état de leur détermination à trouver, dans les «délais les plus brefs, des solutions concrètes» aux problèmes économiques pendants entre eux.<sup>(168)</sup>

Durant tout son mandat cet attachement était clair à travers les relations libanaises avec les pays arabes et les pays étrangers, et son refus de l'ingérence des ambassades arabes et étrangères dans la politique intérieure. Sur les critiques contre la grande influence de l'ambassadeur égyptien qu'on surnommait «de Haut-Commissaire», Bassem El Jisr répond que ces critiques étaient exagérées parce qu'à cette époque l'ambassadeur égyptien représentait Nasser qui était «le président de la R.A.U., un grand leader politique arabe et populaire qui influençait politiquement toutes les populations arabes à côté de la moitié de la population libanaise. Le président Chéhab ne pouvait que prendre en considération cette réalité qui n'affectait en aucune manière la souveraineté nationale, qu'aux yeux de

(166) James L. Holloway, commandant en chef des forces américaines débarquées au Liban.

(167) Robert MURPHY, *Un diplomate parmi les guerriers*, Robert Laffont, Paris, 1965, p.423

(168) *L'Orient* 26 mars 1959

ceux qui s'opposaient au nassérisme.<sup>(169)</sup>

Après la séparation de la R.A.U., et la mise en place d'un gouvernement syrien anti-nassériste la relation syro-libanaise sont passées par une étape délicate, le président Chéhab se trouvait tiraillé par le conflit entre Damas et le Caire. Cependant, la politique chéhabiste s'attachait à la solidarité et à l'appartenance arabe du Liban, mais son attachement à l'indépendance et à la souveraineté était beaucoup plus profond.<sup>(170)</sup>

## b- L'union nationale

Le président Chéhab répétait continuellement dans ses discours des expressions telles que «l'Union nationale», «le Pacte National», «l'Entente nationale»... tout en prenant conscience que cette union devrait être bâtie à travers la démocratie et la justice sociale. Ainsi, il rappelle le 23 septembre: «rien n'est plus impératif pour les Libanais que leur préservation et leur attachement à l'union nationale, et rien n'est plus condamnable que sa destruction.»<sup>(171)</sup>

Dans son premier discours à la Nation le 5 Août 1958, le président Chéhab insista que: «si cette unité n'a cessé d'être l'arme efficace grâce à laquelle le Liban a acquis son indépendance et consolidé sa souveraineté, elle demeure aujourd'hui comme toujours à travers le bien-être et la stabilité qu'elle assure, le fondement de tout acte nous permettant de réaliser nos objectifs nationaux.»<sup>(172)</sup>

De même le 20 septembre 1960, il considère que: «la principale garantie de l'indépendance de la nation, de la préservation de son territoire et de ses frontières est l'unité nationale de sa population. Sans l'unité nationale il n'y aurait jamais eu d'indépendance.»<sup>(173)</sup>

Le président Chéhab voyait que l'unité nationale n'est pas simplement la volonté d'un vivre-ensemble ou la coexistence pacifique entre les communautés, mais se repose sur deux piliers essentiels, à savoir la démocratie et la justice sociale. Au cours de ses discours devant les officiers ou lors de la fête de l'armée, il insistait sur la démocratie, la Constitution, le régime parlementaire et la légitimité. Il dit dans l'un de ses discours que: «notre armée est une école de l'unité nationale, dans la pensée et la

(169) Bassem EL JISR, *Fouad Chéhab*, op.cit. pp. 108-109.

(170) Bassem EL JISR, *Fouad Chéhab*, op.cit. pp. 108-109.

(171) Les discours du président Chéhab, 23 septembre 1958.

(172) *L'Orient* 5 août 1958. p.1

(173) Les discours du président Chéhab, 20 septembre 1960.

pratique, et a compris que la démocratie est une condition nécessaire à la survie du Liban, parce qu'elle symbolise et consacre notre unité.»<sup>(174)</sup>

### c- La légitimité constitutionnelle

Le président Chéhab tenait à l'application de la constitution de façon fidèle et précise avant et après son élection à la première investiture. Depuis sa nomination à la tête de l'armée en 1945 avec sa coopération étroite avec le président Béchara El-Khoury et Riad El Solh jusqu'à 1952, au moment où les pays arabes assistaient à des prises de pouvoir militaires successives. Après la démission du président Béchara El Khoury et sa nomination à la tête du gouvernement provisoire, Chéhab pouvait accéder à la présidence s'il avait exprimé cette volonté devant la majorité des députés mais: «il avait dit sa fameuse phrase au président de la Chambre des députés qui était venu le consulter: que dit le livre (la Constitution). Nous appliquons ce que dit le livre à savoir que nous devons appeler les députés à élire un nouveau président.»<sup>(175)</sup>

Durant la crise de 1958, alors qu'il était commandant de l'armée il protégea le palais présidentiel et les institutions nationales, mais refusa d'utiliser la force contre les insurgés. Il resta attaché à la légitimité et à la Constitution en refusant de commencer son mandat après son élection qu'avant la fin du mandat du président Chamoun. Son refus du renouvellement de son mandat en 1964 est venu confirmer encore une fois son attachement et son respect profond au texte de la Constitution.<sup>(176)</sup>

Le président Chéhab redonna vigueur au Pacte national, car il était convaincu de la nécessité de répondre aux revendications des confessions musulmanes qui avaient réclamé la répartition égalitaire et communautaire dans les postes administratifs et la modification de la loi électorale pour qu'elle reflète une représentation communautaire plus équitable. Ainsi, la promulgation des décrets-législatifs en 1959, est venue «confirmer le système confessionnel et la perspective confessionnelle du Pacte national.»<sup>(177)</sup>

En effet, la nouvelle loi électorale a instauré la circonscription moyenne, relative à la Caïnmacamiât après le refus des partis politiques pour la grande circonscription qui correspond à la mohafazat, et apporta des réformes au

processus électorale (l'isoloir, la carte électorale)<sup>(178)</sup>.

Durant son mandat les gouvernements se formaient après les consultations des députés en confirmation avec la coutume politique et confessionnelle, et les élections législatives se passaient en leur temps. De même, son intérêt pour les élections municipales confirme sa foi en la démocratie et la décentralisation.<sup>(179)</sup>

La presse a bénéficié de toute sa liberté durant son mandat, en dépit d'une courte période de censure imposée par des conditions extraordinaires. Aucune loi visant à réduire la liberté de la presse n'a été publiée, en fait, il refusa deux propositions de loi allant à l'encontre de la liberté de la presse, la première<sup>(180)</sup> était pour le contrôle des ressources de la presse, et la deuxième visait à limiter le nombre des journaux.

### d- L'équilibre politique et socio-économique.

«L'équilibre était une des préoccupations intérieures. Ce mot sous-entend la présence de parties qu'il est difficile d'unir. Par conséquent, il faudrait favoriser l'équilibre entre elles<sup>(181)</sup>.» L'unité nationale pourrait être protégée des surenchères confessionnelles par l'instauration de l'équilibre communautaire et la répartition égalitaire dans les sièges ministériels, la représentation parlementaire et les postes administratifs. A côté de l'équilibre entre les droits et les compétences des chefs religieux dans le domaine du statut personnel, des aides sociales et du protocole. Ceci dans le but d'accéder à une unité nationale basée sur la citoyenneté, la justice sociale et le développement général et équitable, susceptible de permettre le dépassement du système communautaire. Ce qui exige une stratégie complète qui demande du temps<sup>(182)</sup>.

La loi électorale qui avait éloigné une grande partie des leaders musulmans traditionnels fut réformée, en augmentant le nombre des députés de 66 à 99. Le Caza fut admis comme circonscription électorale dans le but de réduire l'influence du féodalisme politique et de l'argent électoral. De même, à travers cette loi le député est élu par les voix des différentes communautés ce qui devrait les pousser à tenir un discours politique modéré.

Toufic Kfoury cite d'après Edmond Rabbath que: «la pensée du président

(174) Les discours du président Chéhab, 14 septembre 1962.

(175) Bassem EL JISR, *Fouad Chéhab*, op.cit. p. 114

(176) Les discours du président Chéhab, p. 114

(177) Toufic KFOURY, *Le chéhabisme et la politique de la décision....* op.cit. p.210

(178) Toufic KFOURY, *Le chéhabisme et la politique de la décision....* op.cit. p.210

(179) Bassem EL JISR, *Fouad Chéhab*, op.cit. p. 114

(180) Elle a été proposée par Kamal Joumblatt après la tentative de coup d'état du P.P.S

(181) Toufic KFOURY, *Le chéhabisme et la politique de la décision....* op.cit. p.225

(182) Bassem EL JISR, *Fouad Chéhab*, op.cit. p.116



Chéhab était dominée par l'idée de réduire l'injustice ressentie par les musulmans, ainsi il adopta la formule de la répartition égale des postes administratifs entre les chrétiens et les musulmans qui est une formule révélatrice de la réalité sociale libanaise<sup>(183)</sup>.»

De là provient l'application de la répartition égale des postes publics entre les chrétiens et les musulmans et puis la répartition proportionnelle de la part des musulmans entre les sunnites, les chiites et les druzes et de la part des chrétiens entre les différentes communautés chrétiennes. Le but de cette précision dans la répartition communautaire est «en plus de l'instauration d'un équilibre véritable dans les administrations publiques, la satisfaction des revendications des musulmans, le dépassement du système politique communautaire dans dix ou quinze années et la libéralisation de l'administration publique du confessionnalisme et du clientélisme politique<sup>(184)</sup>.»

De même, le président Chéhab a formé des gouvernements qui représentaient toutes les confessions, les régions et les groupes politiques, partisanes et parlementaires sur le critère du «ni vainqueur ni vaincu.» Les importants postes ministériels étaient répartis sur le critère de l'équilibre confessionnel, le président Chéhab était attaché à ce que les gouvernements comprennent les «Phalanges» en la personne de Pierre Gemayel et le «parti socialiste progressiste» en la personne de Kamal Joublatt, un premier ministre accepté par la majorité des sunnites et de ministres chiites représentatifs des forces politiques chiites<sup>(185)</sup>.

#### e- Le rôle arabe du Liban et sa politique extérieure.

«... La fidélité et la franchise dans nos relations avec les pays arabes, et le respect et l'amitié dans nos relations avec les pays étrangers, sont des bases susceptibles d'assurer à notre nation la prospérité, la paix, l'assurance et la notoriété qu'elle mérite sur le plan arabe et mondial<sup>(186)</sup>.» «...Ce pays a une foi profonde en ses devoirs en tant que membre de la communauté arabe<sup>(187)</sup>.» «...Le Liban remplit son rôle positif dans son entourage arabe, fidèle à sa volonté, attaché à sa mission et aux intérêts des pays arabes<sup>(188)</sup>.»

Par ces affirmations le président Chéhab apparaît attaché à l'esprit du Pacte

(183) Toufic KFOURY, *Le chéhabisme et la politique de la décision*.... op.cit. p. 228

(184) Idem

(185) Bassem EL JISR, *Fouad Chéhab*, op.cit. p.117

(186) Les discours du président Chéhab, 4 août 1958, op.cit.

(187) Ibid, discours du 21 novembre 1961.

(188) Les discours du président Chéhab, 21 novembre 1962.

National comme Béchara El Khoury, Hamid Frangié et de nombreuses personnalités qui ont lutté pour l'indépendance du Liban. Il considérait que l'indépendance du Liban nécessitait une politique solidaire avec les pays arabes quand ils s'entendaient sur une position nationale arabe commune, et une politique de neutralité entre ces derniers lorsqu'ils se divisaient dans leurs relations ou dans leurs relations avec les pays étrangers<sup>(189)</sup>. Le président Chéhab croyait à l'indépendance de l'entité libanaise et son appartenance au nationalisme arabe. L'arabité du Liban passait par sa solidarité avec les pays arabes et sa fidélité aux causes nationales arabes et surtout la cause palestinienne.

Par rapport à Israël, le président Chéhab était conscient de son danger, et s'attachait au traité d'armistice vu les faiblesses militaires du Liban, mais n'hésita pas en 1948 de prendre part à la guerre de Palestine, et en 1964 de participer à la mise en place du commandement commun arabe préventif<sup>(190)</sup>.

Le président Chéhab pratiqua une politique d'ouverture envers les grandes puissances. Il considéra les pays socialistes et l'Union soviétique comme des pays amis. Quant aux Etats-Unis, la coopération était amicale mais réservée.<sup>(191)</sup>

Avec la politique ouverte du général De Gaulle envers les arabes, le Liban a développé des relations intenses avec la France sur tous les niveaux et surtout au niveau culturel ; à noter que la politique de coopération avec la France était approuvée par les chrétiens et les musulmans.<sup>(192)</sup>

Le slogan «non pour L'Orient et non pour l'Occident» qui signifiait en 1943 que les chrétiens renoncèrent à leur demande de protection par la France et les musulmans à l'union avec la Syrie, a été traduit par le président Chéhab en 1958 par la neutralité entre l'Union soviétique et les Etats-Unis. Cependant, cette neutralité était plus proche de la coopération économique et culturelle avec l'Occident et la France et la non-hostilité envers l'Union soviétique.<sup>(193)</sup>

A travers cette appréhension réaliste et équilibrée de la politique étrangère du Liban, le chéhabisme n'a pas cherché à jouer des rôles régionaux et internationaux qui dépassent la capacité du Liban, et ne s'est pas aligné dans les conflits internationaux ou arabes dans le but de ne pas attiser les

(189) Bassem EL JISR, *Fouad Chéhab*, op.cit. p.110

(190) Ibid. p. 111

(191) Toufic KFOURY, *Le chéhabisme et la politique de la décision*.... op.cit. p.223

(192) Ibid p. 223

(193) Bassem EL JISR, *Fouad Chéhab, cet inconnu* , op.cit. p. 72

contradictions internes dans la constitution sociale et politique du Liban.  
La politique chéhabiste a cherché à construire une longue et stable trêve  
dans la politique étrangère pour s'attaquer aux problèmes intérieurs.